



VILLE DE SAINT-JULIEN-DU-SAULT

www.stjuliendusault.com

Le Maire,

Affaire suivie par Denis BOSSU
Secrétaire Général
✉ direction@saintjuliendusault.fr
☎ 03 86 63 22 95

Société SOPREMA
Rue Albert Berner
89330 SAINT JULIEN DU SAULT

St Julien, le 2 *JANVIER* 2018

Objet : Usage futur des terrains du « Puits d'enfer » et de Long Boyaux.

A l'attention de Monsieur Eric BACHELLERIE Directeur du site de Saint Julien du Sault

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre courrier du 8 courant concernant le devenir des parcelles cadastrées section ZC N°685, 202, 200, 001 et 002, d'une contenance de 55 309 m² que la commune a vendues à la Société SOPREMA courant 2017 ainsi que les parcelles ZC N° 614 et 673 antérieurement cédées à la société SOPREMA.

Ces terrains sont classés en zone UE (zone uniquement destinée aux constructions à usage d'activité) de notre POS. Leur classement est prévu en zone UX (accueil des entreprises) dans le futur PLUI actuellement en cours d'élaboration.

La vocation industrielle de ces terrains, parfaitement viabilisés et situés dans une « Zone Industrielle » accueillant d'autres entreprises, a été réaffirmée à de nombreuses reprises et ce dès leur acquisition par la commune. Dans ce sens, les projets d'utilisation industrielle ont été pris en compte dans la décision de vendre ces parcelles à la Société SOPREMA.

Dans l'hypothèse d'une cessation d'activité de SOPREMA la commune n'envisage pas d'autres destinations à ces terrains qui, de par leur situation privilégiée, pourraient convenir à des entreprises déjà implantées dans la zone ou des entreprises qui souhaiteraient s'y installer.

J'espère que ces informations vous conviendront et restant à votre disposition,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes salutations distinguées et les meilleures.

Le Maire

Guy BOURRAS



HÔTEL DE VILLE - 89330 - ST JULIEN DU SAULT -

Administration : ☎ 03 86 63 22 95 - ☎ 03 86 63 22 00 - email : mairie@saintjuliendusault.fr